


## Ter séminaire du réseau FRATEL



**Fratel**  
Réseau francophone de la régulation  
des télécommunications

**ABIDJAN, DU 20 AU 22 MAI 2025**

**SÉMINAIRE TECHNIQUE FRATEL**  
**THÈME : CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE**  
**ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

**NOOM HOTEL, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)**

ALLOCUTION DE BIENVENUE – MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ARTCI

20 MAI 2025

Monsieur le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et régionales,  
Madame la Présidente de l'ARCEP France, Présidente du FRATEL,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Autorités de Régulation,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Autorités de Régulation,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des structures publiques et privées du secteur des communications électroniques,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires du FRATEL,  
Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense honneur et un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue, à Abidjan, à l'occasion de l'ouverture du 22ème séminaire du réseau FRATEL dont le thème est : « **Connectivité internationale : état des lieux et perspectives** ».

Au nom du Conseil de Régulation et en mon nom propre, je vous dis « Akwaba » à toutes et à tous ! Bienvenue en terre ivoirienne, terre de paix, de fraternité et d'hospitalité.

Au nom de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), j'exprime ma gratitude à l'ensemble des participants, venus de divers horizons, pour leur mobilisation et leur engagement en faveur du développement du secteur des communications électroniques.

Je salue particulièrement la présence de Madame Laure de la RAUDIÈRE, Présidente de l'ARCEP France, qui assure la présidence du réseau FRATEL et dont la collaboration exemplaire contribue à la vitalité de notre réseau. Je voudrais également saluer le secrétariat du FRATEL et toutes les équipes qui ont contribué à l'organisation de cet évènement.

L'édition précédente organisée à Lomé au TOGO en mai 2024, a permis d'explorer en profondeur les enjeux de l'économie de la donnée et des paiements mobiles ; mettant ainsi en lumière l'importance de la sécurisation, du partage et de l'ouverture des données, sans omettre le rôle central de l'interopérabilité pour l'inclusion financière et le développement économique.

Les échanges fructueux et les recommandations issues de ce 21<sup>ème</sup> séminaire, notamment la création d'une commission d'experts sur la qualité de service et d'expérience, témoignent de la volonté du FRATEL de s'adapter aux évolutions rapides de notre environnement numérique et de renforcer la coopération entre Autorités de Régulation.

Le thème du séminaire qui nous réunit « *Connectivité internationale : état des lieux et perspectives* », revêt un caractère stratégique pour l'ensemble de nos Etats membres. À l'heure où la connectivité mondiale conditionne l'accès à l'économie numérique, à l'innovation et à la compétitivité, il est essentiel de s'interroger sur les défis et les opportunités liés au développement des infrastructures internationales, qu'il s'agisse des câbles sous-marins, des réseaux terrestres transfrontaliers ou encore des nouvelles constellations satellitaires en orbite basse.

La connectivité internationale est aujourd'hui au cœur des enjeux de souveraineté, de sécurité et de compétitivité pour nos États. Plus de 99 % du trafic Internet mondial transite par les câbles sous-marins, infrastructures critiques dont la résilience conditionne le développement de nos économies numériques. À cela s'ajoutent les backbones terrestres transfrontaliers, essentiels pour désenclaver les pays sans accès direct au littoral et améliorer la qualité de service pour tous.

Les défis sont nombreux :

- l'émergence de positions dominantes d'acteurs internationaux ;
- la nécessité de renforcer la souveraineté et la sécurité de nos réseaux ;
- l'apparition de nouveaux enjeux concurrentiels et environnementaux ;
- la diversification des technologies, notamment avec l'essor des constellations satellitaires en orbite basse, qui ouvrent de nouvelles perspectives pour la couverture et l'accès à Internet dans les zones les plus reculées.

Face à la complexité et à la dimension transfrontalière de ces problématiques, aucune Autorité de Régulation ne peut et ne doit agir seule. La coopération entre régulateurs, l'échange d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques sont plus que jamais nécessaires. C'est tout le sens du réseau FRATEL, qui offre un espace privilégié pour réfléchir ensemble aux cadres réglementaires adaptés, aux politiques de promotion de l'investissement dans les infrastructures et aux stratégies de renforcement de la résilience de nos réseaux.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays africains et francophones, place la connectivité internationale au cœur de sa stratégie de transformation digitale. Notre ambition, partagée avec l'ensemble des membres du réseau FRATEL, est de garantir un accès équitable, sécurisé, abordable et de qualité à l'Internet pour tous nos citoyens, tout en favorisant la coopération régionale et internationale.

C'est pourquoi, l'ARTCI conformément à ses missions mène des actions dont je voudrais citer quelques-unes :

- Au titre de la démocratisation de l'accès à la connectivité internationale, elle procède à l'encadrement des tarifs de gros afin de faciliter l'intégration de nouveaux FAI sur le marché et améliorer la compétitivité des FAI en activité ;
- Au titre de la résilience des infrastructures et réseaux, les opérateurs de communications électroniques transmettent à l'ARTCI leurs plans de continuité d'activités qui est approuvé, suivi et contrôlé. Ce qui a permis de mitiger dans une certaine mesure les impacts de l'incident survenu le 14 mars 2024, relatif à la coupure simultanée de quatre câbles sous-marins, connu sous le nom de "jeudi noir" de l'internet en Afrique de l'Ouest ;
- Au titre de la connectivité transnationale, des autorisations ont été accordées à des acteurs alternatifs disposant de fibres optiques activées ou non pour la desserte des pays de l'hinterland ;
- Au titre de l'optimisation de l'utilisation de la bande passante internationale, il a été mis en place un point d'échanges internet national d'une capacité de 10 Gbits qui permet de connecter l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès internet en vue d'assurer le routage local du trafic national.

Au cours de ces trois jours, nous aurons l'occasion d'aborder, à travers des tables rondes et les échanges entre experts, les principaux défis et leviers d'actions pour une connectivité internationale et transnationale plus performante, plus sûre et plus inclusive.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce séminaire, en l'occurrence le secrétariat du FRATEL, le comité d'organisation, le comité scientifique ainsi que nos partenaires.

Je voudrais également remercier l'ensemble des participants à ce séminaire.

Je suis convaincu que la richesse des débats et la diversité des points de vue contribueront à renforcer nos synergies d'actions et permettront de faire émerger des approches innovantes pour relever les défis liés à la connectivité internationale et transnationale.

Excellents travaux à toutes et à tous et agréable séjour à Abidjan !